



Saison **2023-2024**



# **CHAMPIONNAT KATA MCJS (Individuel)** **COUPE DEPARTEMENTALE KATA ENFANTS** **POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS (Individuel)** **COUPE KATA PPBMCJS (Equipe)**

<b>DATE</b>	<b>Dimanche 14 janvier 2024</b>
<b>SALLE</b>	<b>Gymnase du GRÉVARIN</b>
<b>ADRESSE</b>	20, rue du Grévarin, 27200 VERNON
<b>BILLETÉRIE</b>	2 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)
<b>ENGAGEMENT</b>	<b>Frais d'inscription 3€ - Gratuit pour les équipes</b>
<b>CATÉGORIES</b>	<b>Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors (Masculins &amp; Féminins)</b>



**Date limite d'inscriptions : mercredi 10 janvier 2024<sup>(\*)</sup>**

*☒ Pas d'inscription possible le jour de la compétition*

## Dimanche 14 janvier 2024

### HORAIRES CHAMPIONNATS ET COUPES KATA

<b>8h30 - 9h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Minimes / Juniors (masc. et fém.)</b>
<b>9h30 - 10h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Benjamins (masc. et fém.)</b>
<b>10h30 - 11h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Cadets / Seniors (masc. et fém.)</b>
<b>11h00 - 11h30</b>	<b>Contrôles des équipes Benjamins/Minimes (masc. et fém.)</b>
<b>11h30 - 12h00</b>	<b>Contrôles des équipes Cadets / Juniors (masc. et fém.)</b>
<b>11h30 - 12h00</b>	<b>Contrôles des équipes Séniors (masc. et fém.)</b>
<b>13h30-14h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)</b>
<b>15h00- 15h30</b>	<b>Contrôles des équipes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)</b>

### Informations et rappels

**Discipline** : Tout compétiteur ou membre d'un club qui aura envers un officiel, un arbitre, un membre de l'organisation, une attitude incorrecte par son comportement, ses gestes ou ses propos, etc. se verra immédiatement exclu de la compétition ainsi que son club.

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne\* sur [www.ffkcompetition.fr](http://www.ffkcompetition.fr)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs (Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27)

<sup>(\*)</sup> **Inscriptions** : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27)



# CHAMPIONNAT KATA MCJS (Individuel)

<b>DATE</b>	<b>Dimanche 14 janvier 2024</b>
<b>SALLE</b>	<b>Gymnase du GRÉVARIN</b>
<b>ADRESSE</b>	20, rue du Grévarin, 27200 VERNON
<b>BILLETÉRIE</b>	2 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)
<b>ENGAGEMENT</b>	<b>Frais d'inscription 3€ - Gratuit pour les équipes</b>
<b>CATÉGORIES</b>	<b>Minimes, Cadets, Juniors, Seniors (Masculins &amp; Féminins)</b>



**Date limite d'inscriptions : mercredi 10 janvier 2024<sup>(\*)</sup>**

*☑ Pas d'inscription possible le jour de la compétition*

*Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <https://sites.ffkarate.fr/eure/>*

## Dimanche 14 janvier 2024

<b>8h30 - 9h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Minimes / Juniors (masc. et fém.)</b>
<b>10h30 - 11h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Cadets / Seniors (masc. et fém.)</b>

## Informations et rappels

**RÈGLEMENT** **Championnat Départemental Individuel MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS**  
Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours,  
*(Sélectif pour les championnats de Normandie)*

**RÈGLES GÉNÉRALES** Conformes au règlement des compétitions - saison sportive 2022/2023 Page 36/37.  
Tenue personnelle et obligatoire = Karaté Gi + Ceinture **rouge** et ceinture **bleue**

**DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION** Par élimination directe AVEC repêchage pour les 3<sup>e</sup> places  
Un kata différent doit être exécuté à chaque tour, des éliminatoires jusqu'en finale et finale de repêchage.  
Pour les MINIMES, lors des demi-finales et de la finale ainsi que les demi-finales des repêchages et de la finale de repêchage (médaille de bronze), le compétiteur peut choisir un kata de la liste CADETS/JUNIORS/SENIORS. « Voir en annexe ».  
Décision prise aux drapeaux

**NATIONALITÉ** La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée.  
Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française.  
Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française des catégories minime, cadet et junior nés sur le territoire français voir §15 - Compétiteur de nationalité étrangère (Cf page 30 - dudit Règlement)

**SURCLASSEMENTS** L'inscription du compétiteur dans deux catégories d'âge est possible (*catégorie correspondante à l'âge de l'athlète et la catégorie d'âge supérieur*). (Cf page 33 - dudit Règlement)

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne\* sur [www.ffkcompetition.fr](http://www.ffkcompetition.fr)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs (*Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27*)

<sup>(\*)</sup> **Inscriptions** : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (*Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27*)



# COUPE DEPARTEMENTALE KATA INDIVIDUELLE ENFANTS POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS

<b>DATE</b>	<b>Dimanche 14 janvier 2024</b>
<b>SALLE</b>	<b>Gymnase du GRÉVARIN</b>
<b>ADRESSE</b>	20, rue du Grévarin, 27200 VERNON
<b>BILLETTERIE</b>	2 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)
<b>ENGAGEMENT</b>	<b>Frais d'inscription 3€ - Gratuit pour les équipes</b>
<b>CATÉGORIES</b>	<b>Poussins / Pupilles / Benjamins</b>



**Date limite d'inscriptions : mercredi 10 janvier 2024<sup>(1)</sup>**

*☑ Pas d'inscription possible le jour de la compétition*

*Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <https://sites.ffkarate.fr/eure/>*

## Dimanche 14 janvier 2024

<b>9h30 - 10h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Benjamins (masc. et fém.)</b>
<b>13h30-14h00</b>	<b>Contrôles des athlètes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)</b>

## Informations et rappels

**RÈGLEMENT** **Coupe Départementale Pupilles/Benjamins.**  
Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours,  
*(Sélectif Pupilles/Benjamins pour la Coupe de Normandie Elite)*

**RÈGLES GÉNÉRALES** Tenue personnelle et obligatoire = Karaté Gi + Ceinture **rouge** et ceinture **bleue**  
Elimination directe AVEC repêchage pour les 3<sup>e</sup> places  
Au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois 2 katas déjà exécutés. « *Le choix de la répétition des 2 katas peut s'effectuer à partir du 2<sup>ème</sup> tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage* ».  
Exemple pour la catégorie pupilles

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour	4 <sup>ème</sup> tour	5 <sup>ème</sup> tour	6 <sup>ème</sup> tour	7 <sup>ème</sup> tour
<b>DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION</b>	Heian shodan	Heian nidan	Heian nidan	Heian sandan	Heian yodan	Heian yodan	Bassai dai
			1 <sup>er</sup> kata représenté (1 <sup>er</sup> joker utilisé)			2 <sup>ème</sup> kata représenté (2 <sup>e</sup> et dernier joker utilisé)	

**Ce kata ne peut plus être représenté aux tours suivants**

**Pour PUPILLES/BENJAMINS**, lors de la finale et de la finale de repêchage (médaille de bronze), est autorisé de choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales. « *Voir annexe Règlements des Compétitions pages 84* ».  
Décision prise aux drapeaux.

**NATIONALITÉ** Il n'y a pas de contrainte de nationalité

**SURCLASSEMENTS** Aucun sur-classement autorisé

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne\* sur [www.ffkcompetition.fr](http://www.ffkcompetition.fr)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs *(Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27)*

<sup>(1)</sup> **Inscriptions** : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription *(Extrait du règlement Compétitions Saison 2023-2024 - page 27)*



## COUPE KATA PPBMCJS (Equipe)

**DATE** **Dimanche 14 janvier 2024**  
**SALLE** **Gymnase du GRÉVARIN**  
**ADRESSE** 20, rue du Grévarin, 27200 VERNON

### Equipe Poussins à Seniors

3 garçons = équipe masculine

3 filles = équipe féminine

**uniquement en Poussins/Pupilles**

2 filles et un garçon = équipe mixte féminine

2 garçons et une fille = équipe mixte masculine

**BILLETERIE**  
**ENGAGEMENT**  
**CATÉGORIES**

2 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)

**Frais d'inscription gratuit pour les équipes**

**Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors  
(Masculins & Féminins)**



**Date limite d'inscriptions : mercredi 10 janvier 2024<sup>(\*)</sup>**

*☑ Pas d'inscription possible le jour de la compétition*

*Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <https://sites.ffkarate.fr/eure/>*

### Dimanche 14 janvier 2024

**11h00 - 11h30** Contrôles des équipes Benjamins/Minimes (masc. et fém.)  
**11h30 - 12h00** Contrôles des équipes Cadets / Juniors (masc. et fém.)  
**11h30 - 12h00** Contrôles des équipes Séniors (masc. et fém.)  
**15h00 - 15h30** Contrôles des équipes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)

### Informations et rappels

<b>RÈGLEMENT</b>	Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours, Tenue personnelle et obligatoire = Karaté Gi + Ceinture <b>rouge</b> et ceinture <b>bleue</b> .
<b>RÈGLES GÉNÉRALES</b>	Les clubs peuvent inscrire autant d'équipes qu'ils le désirent pour les équipes Poussins/Pupilles et Benjamins/Minimes. 1 équipe par club et par catégorie pour les équipes Cadets/Juniors et Seniors Les compétiteurs d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même club, sauf pour les Ententes Sportives.  Elimination directe AVEC repêchage pour les 3 <sup>e</sup> places Equipes <b>Poussins/Pupilles</b> [liste kata pupilles officielle autorisée. Kata BASSAI DAI autorisé seulement pour les finales] et <b>Benjamins/Minimes</b> [liste kata minimes officielle autorisée. Katas supérieurs autorisés seulement pour les finales], <b>deux katas différents aux deux premiers tour</b> avec la possibilité de reprendre un des deux katas précédents au 3 <sup>e</sup> me et 4 <sup>e</sup> me tour. <b>Pas de Bunkai</b>
<b>DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION</b>	Toutes les <b>équipes Cadets/Juniors et Seniors</b> doivent exécuter un Kata différent à chaque tour. Pour la finale et les places de 3 <sup>e</sup> me elles exécutent d'abord le kata qu'elles ont choisi, elles présentent ensuite l'application en BUNKAI (durée 5 minutes). <b>Un compétiteur ne peut faire partie que d'une seule équipe.</b> Décision prise aux drapeaux.
<b>NATIONALITÉ</b>	Il n'y a pas de contrainte de nationalité.
<b>SURCLASSEMENTS</b>	Il n'est pas autorisé pour les Poussins / Pupilles / Benjamins. Le sur-classement des juniors est possibles en équipes séniors, comme le sur-classement des minimes est possible en équipes cadets/juniors. Les compétiteurs juniors surclassés en équipe seniors ne peuvent pas être engagés dans l'équipe cadets-juniors. (Cf page 34 - dudit Règlement)

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne\* sur [www.ffkcompetition.fr](http://www.ffkcompetition.fr)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs (Extrait du règlement Compétitions Saison 2022-2023 - page 28).

*<sup>(\*)</sup>Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (Extrait du règlement Compétitions Saison 2022-2023 - page 30)*